



Débat d'orientation budgétaire **2025**

Conseil municipal du 17 décembre 2024

LE CADRE REGLEMENTAIRE

ARTICLE L.2312-1 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Le budget de la commune est proposé par le maire et voté par le conseil municipal.

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L. 2121-8. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

SOMMAIRE

1. Le contexte général de l'exercice 2025
2. La stratégie budgétaire du mandat
3. L'exercice 2024
4. La structure et la gestion de la dette
5. Le projet de budget 2025

Ces orientations seront traduites dans le budget primitif qui sera soumis à votre approbation le **11 février** 2025.



Débat d'orientation budgétaire **2025**

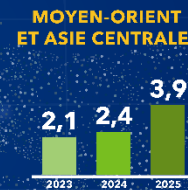
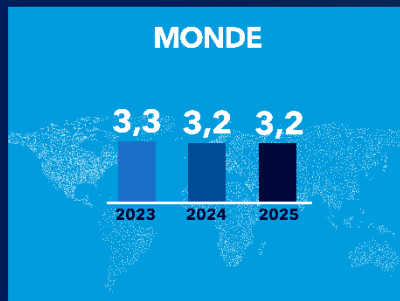
Le contexte général de l'exercice 2025

LE CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONALE

PERSPECTIVES DE L'ÉCONOMIE MONDIALE, OCTOBRE 2024

PROJECTIONS DE CROISSANCE PAR RÉGION

(CROISSANCE DU PIB RÉEL, VARIATION EN POURCENTAGE)



IMF.org #WEO

Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2024.

Note : Les bâtons indiquent de gauche à droite les projections de 2023, 2024 et 2025.

L'année 2024 sera marquée par une croissance limitée à 3,2% au niveau mondial, d'après le FMI. De grandes disparités sont à noter entre les différentes régions.

L'instabilité liée notamment aux différents conflits (Ukraine, Israël/Palestine...) reste plus que jamais d'actualité et entraîne de fait une prévision de croissance similaire à l'échelle du monde et de seulement 1,2% au niveau de la zone euro pour 2025.

LE CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL

La France reste en 2024 la 7^e puissance publique mondiale dans un contexte marqué par une grande instabilité

Des indicateurs positifs malgré le ralentissement de l'activité

- ▶ Taux de chômage: 7,2% (stable par rapport à 2023)
- ▶ Inflation: 1,8% (en baisse par rapport à 2023: 4,9%)

D'autres indicateurs contrastés, conséquences du bouleversement de l'économie mondiale (inflation, dépréciation de l'euro par rapport au dollar...)

- ▶ Dettes publiques: 3100 milliards d'euros (au 31/12/23): en hausse, elle devrait atteindre les 3200 milliards à la fin de l'année 2024
- ▶ Croissance du PIB: 1,1% (après une hausse de 1% en 2023)

L'activité économique, perturbée depuis 2022 par les bouleversements mondiaux, devrait demeurer stable en 2025.

LE CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL LES PREVISIONS 2025

Les estimations des principaux indicateurs économiques présentés par l'INSEE et la Banque de France sont soumises à des aléas importants selon l'évolution du contexte national et international.

Indicateurs économiques	2023	2024	2025
Croissance du PIB en volume	1%	1,1%	1,2%
Inflation (hors tabac)	4,9%	1,8%	1,8%
Déficit public (en % du PIB)	5,5%	6,1%	5,0%
Dette publique (en % du PIB)	111,5%	112,9%	109,7%

Au niveau de la croissance, principal mesure de l'activité d'un pays, les estimations des différents organismes sont les suivantes:

ofce



0,8%



1,2%

BANQUE DE FRANCE



1,2%

LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2025

L'année 2025 s'inscrit dans un contexte de forte incertitude liée aux différentes crises actuelles dans le monde mais également au niveau national avec l'instabilité politique en cours. Le projet de loi de finances n'est toujours pas voté à ce jour et pourrait ne pas l'être d'ici la fin de l'année 2024. Pour autant, le projet de loi de finances s'inscrit dans une volonté de réduction de la dépense publique et de maintien d'une inflation sous les 2%.

► **Potentielle baisse du FCTVA**

A ce stade, il est prévu une baisse du FCTVA de 800 millions d'euros mais également une baisse de son taux qui passerait de 16,404% à 14,85%. Enfin, il est envisagé de supprimer le remboursement pour les dépenses d'entretien des bâtiments publics, de la voirie, des réseaux payés et des prestations de solutions relevant de l'informatique en nuage.

► **Potentielle baisse drastique du fonds « vert » pour la transition écologique**

Si le fonds d'accélération écologique dans les territoires est reconduit en 2025 pour soutenir les projets de transition écologique, son montant pourrait passer de 2,5 milliards d'€ à 1 milliard d'euros.

DOTATIONS ET REFORMES FISCALES

- ▶ Les concours de l'Etat aux collectivités s'élèveraient à 53,4 milliards d'euros, en légère baisse par rapport au PLF 2024 (53,77 milliards d'euros).
- ▶ La DGF devrait être stable à hauteur d'un peu plus de 27,2 milliards d'euros.
- ▶ Le soutien à l'investissement devrait se maintenir à 2 milliards d'euros (DSIL, DETR...) sans compter le milliard d'euros prévu pour le « fonds vert » destiné à financer les projets de transition écologique.
- ▶ Création d'un fonds de précaution pour les collectivités de 3 milliards d'euros qui serait alimenté par un prélèvement de 2% maximum des recettes réelles de fonctionnement des collectivités dont les dépenses de fonctionnement sont supérieures à 40 millions d'euros → LRSY Agglo serait concernée par cette mesure



Débat d'orientation budgétaire **2025**

La stratégie budgétaire du mandat

Rappel des orientations budgétaires pour le mandat

SE DONNER LES MOYENS D'AGIR

- ▶ Prioriser et accélérer le désendettement de la collectivité notamment par la baisse du poids de la charge de la dette afin de reconstituer un niveau d'épargne et une capacité d'autofinancement nette → Pas de nouvel emprunt jusqu'à la fin du mandat
- ▶ Les efforts réalisés par les Dompierroises et les Dompierrois et la sobriété budgétaire menée en début de mandat permettent la réalisation d'investissement important sur la 2^e partie du mandat → Investissement dans de nombreux domaines d'action de la commune (réhabilitation de l'école élémentaire, terrain synthétique, liaisons douces, voiries...)
- ▶ Finaliser la charte d'engagement mutuel entre la commune et les associations → Viendra compléter le règlement d'attribution des subventions

AGIR

- ▶ Répondre et accompagner les conséquences de la crise économique en développant les dispositifs de l'action sociale en direction des aînées, des familles fragilisées, des commerçants et associations impactés par la crise. → Maintien des subventions aux associations, mise en place d'une nouvelle politique tarifaire des services périscolaires permettant de proposer à chaque famille un tarif personnalisé en fonction de ses revenus...
- ▶ Accélérer les politiques publiques en faveur de la transition écologique et accompagner la construction de logements (emplois, bases fiscales) → Rénovation thermique de l'école élémentaire, maintien de la limitation des horaires de fonctionnement de l'éclairage public, réhabilitation de friches urbaines pour créer des logements en centralité et limiter l'étalement urbain
- ▶ Renforcer la qualité des services aux usagers et les moyens alloués aux services municipaux pour agir efficacement → Recrutement de deux agents pour améliorer l'entretien de l'espace public (espace vert, chemins ruraux, signalétique et voirie), matériels pour les services techniques, sécurisation de postes pour limiter le turn-over

Contexte

- Incertitude liée à l'instabilité politique actuelle en France et au potentiel absence de vote rapide du budget 2025
- Inflation revenue sous les 2% en 2024
- Stabilité des dotations de l'Etat mais annonce d'une baisse de 60% du fonds vert
- Suppression potentielle du remboursement du FCTVA sur les dépenses d'entretien des bâtiments publics et baisse du taux sur les autres dépenses (14,85% au lieu de 16,404%)
- Statut de la fonction publique: GVT, revalorisation des carrières du fait de l'inflation qui entraîne mécaniquement une hausse de la masse salariale.
- Incertitude liée à l'impact sur les communes de la participation de LRSY Agglo au « fonds de précaution »
- Cadre législatif (loi climat et résilience, loi SRU, ZAN, loi APER, Egalim 2,)

Stratégie

- Adaptation des orientations budgétaires du mandat au contexte financier de la crise sanitaire, à l'urgence écologique et aux besoins en équipements,
- Renforcement des objectifs de dynamisation et d'optimisation des bases et de mobilisation de concours financiers,
- Maîtriser le niveau d'endettement de la commune qui permet de continuer à investir
- Réalisation durant le mandat d'un niveau d'investissements maîtrisé en rapport avec nos capacités et respectant un principe d'équilibre entre:
 - Le déploiement d'une politique en matière d'environnement et de cadre de vie (rénovation énergétique, déplacements doux, éclairage public...)
 - Le développement économique et urbain durable
 - La réalisation ou la consolidation des équipements destinés à la vie quotidienne des habitants
 - L'entretien indispensable du patrimoine, des bâtiments, voiries, espaces publics
 - Les opérations d'aménagement de voirie et de liaisons douces

Méthode

- Pilotage financier et budgétaire, contrôle de gestion et optimisation des moyens (politique de mise en concurrence pour l'ensemble de nos achats, mise en place d'un plan pluriannuel d'investissement)
- Inscription du projet municipal dans les politiques publiques (*Agglo, Pays Yon et Vie, Département, Région, Etat, Europe, partenaires*)
- Veille juridique et financière (*transition énergétique, réglementation liée à l'action communale, appel à projets, contrats territoriaux...*)
- Inscription dans le schéma de mutualisation de l'Agglomération (*recherche d'économie d'échelle*)
- Participation active dans les réflexions liées aux transferts de compétences afin d'avoir une agglomération mieux intégrée

Calendrier de réalisation des équipements

2024

Poursuite des travaux de l'école élémentaire

Travaux de la maison médicale

Démarrage du terrain synthétique

Liaisons douces vers le complexe sportif et tranche 1 Vergne/Les Rochettes

2025

Finalisation des travaux du terrain synthétique et de l'école

Liaison douce vers la Garlière et Vergne/les Rochettes tranche 2

Recrutement architecte projet vestiaires et du club-house

Démarrage réhabilitation des maisons rue du Vieux Bourg

En matière d'équipements, trois opérations lourdes (stade de la Braconnière, rénovation de l'école élémentaire et création de liaisons douces) constituent les priorités du mandat



Débat d'orientation budgétaire **2025**

L'exercice 2024

RAPPEL DU BUDGET PRIMITIF 2024

BUDGET GENERAL

- Fonctionnement
 - Investissement
- cumul des dépenses*

11 044 823€

BUDGET CCAS

- Fonctionnement
 - Investissement
- cumul des dépenses*

173 530,31€

Un 3^e budget existe encore en 2024, celui de la ZAC des Etangs, mais aucune opération comptable n'y sera effectuée cette année.

Contexte de réalisation de l'exercice 2024

La préparation du budget 2024 s'est inscrite dans la continuité de l'exercice 2023 avec les paramètres actuels liés à l'instabilité au niveau mondial: crise énergétique, inflation toujours élevée...

L'année 2024 est particulière et sera marquée par deux orientations majeures sur le plan financier:

→ Le soutien à l'entretien de l'espace public avec le renforcement des équipes techniques grâce à l'arrivée de 3 nouveaux agents: 1 au service bâtiments, 1 aux espaces verts et 1 pour la voirie et le rural

→ La mise en œuvre des grandes priorités du mandat avec la poursuite des travaux de réhabilitation de l'école élémentaire, le démarrage des travaux du terrain synthétique ainsi que la réalisation de deux liaisons douces entre le centre-bourg et le complexe sportif de la Braconnière et au Luneau en direction des zones d'activités.



Débat d'orientation budgétaire **2025**

La section de fonctionnement

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2024	DEPENSES REELLES	RECETTES REELLES
Montant voté (BP+DM)	4 002 000 €	4 412 017 €
Prévision de fin d'année	3 830 000 €	4 460 000 €
Ecart entre prévision de fin d'année et BP	- 172 000 €	+ 48 000 €

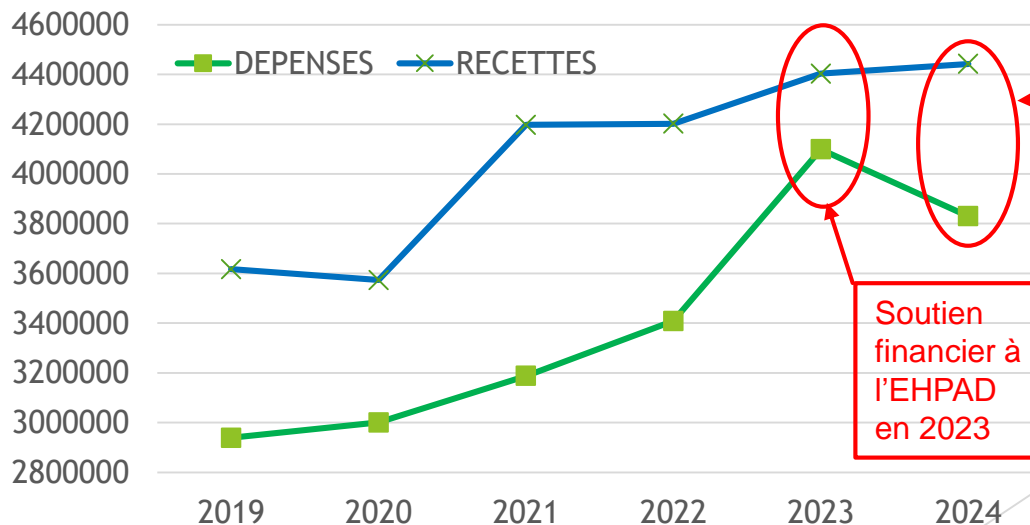
Bien qu'encore non définitive, l'exécution du budget 2024 montre un niveau de dépenses inférieur de 172 000€ au budget et des recettes supérieures de 48 000€ comparées aux prévisions.

Les résultats projetés cette année seront bien meilleurs que ceux de l'an dernier.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

BUDGET PRINCIPAL	DEPENSES REELLES	RECETTES REELLES	EXCEDENT ANTERIEUR AU 01/01
2021 (CA)	3 188 015 €	4 196 926 €	632 045 €
2022 (CA)	3 408 315 €	4 201 658 €	686 720 €
2023 (CA)	4 098 960 €	4 402 929 €	967 649 €
2024 (prévision)	3 830 000 €	4 460 000 €	918 637 €

Evolution des dépenses et des recettes réelles depuis 2019



Prévision d'une forte hausse de l'épargne brute en 2024 (630 000 €)

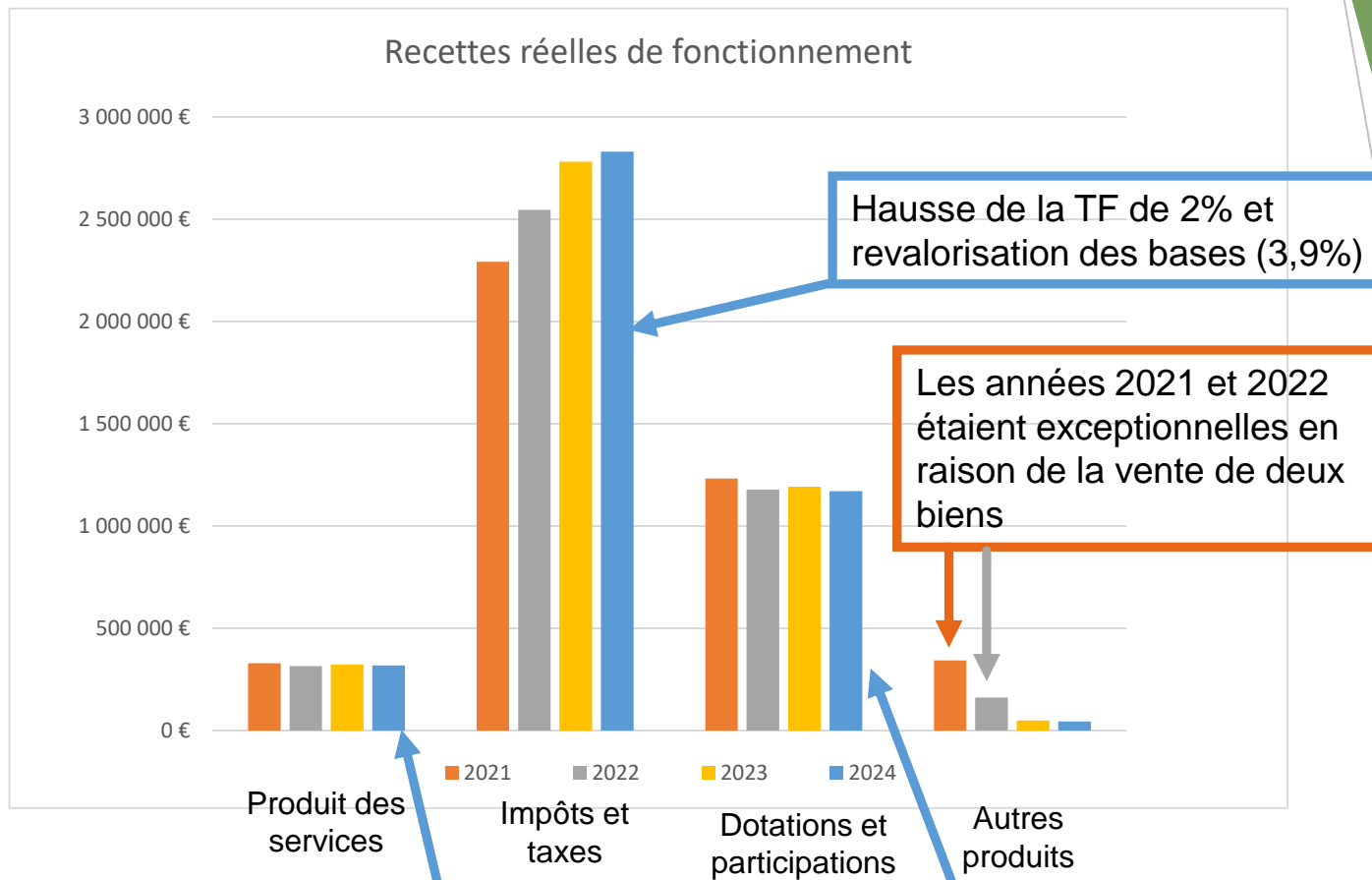
Soutien financier à l'EHPAD en 2023



Débat d'orientation budgétaire **2025**

Les recettes de fonctionnement

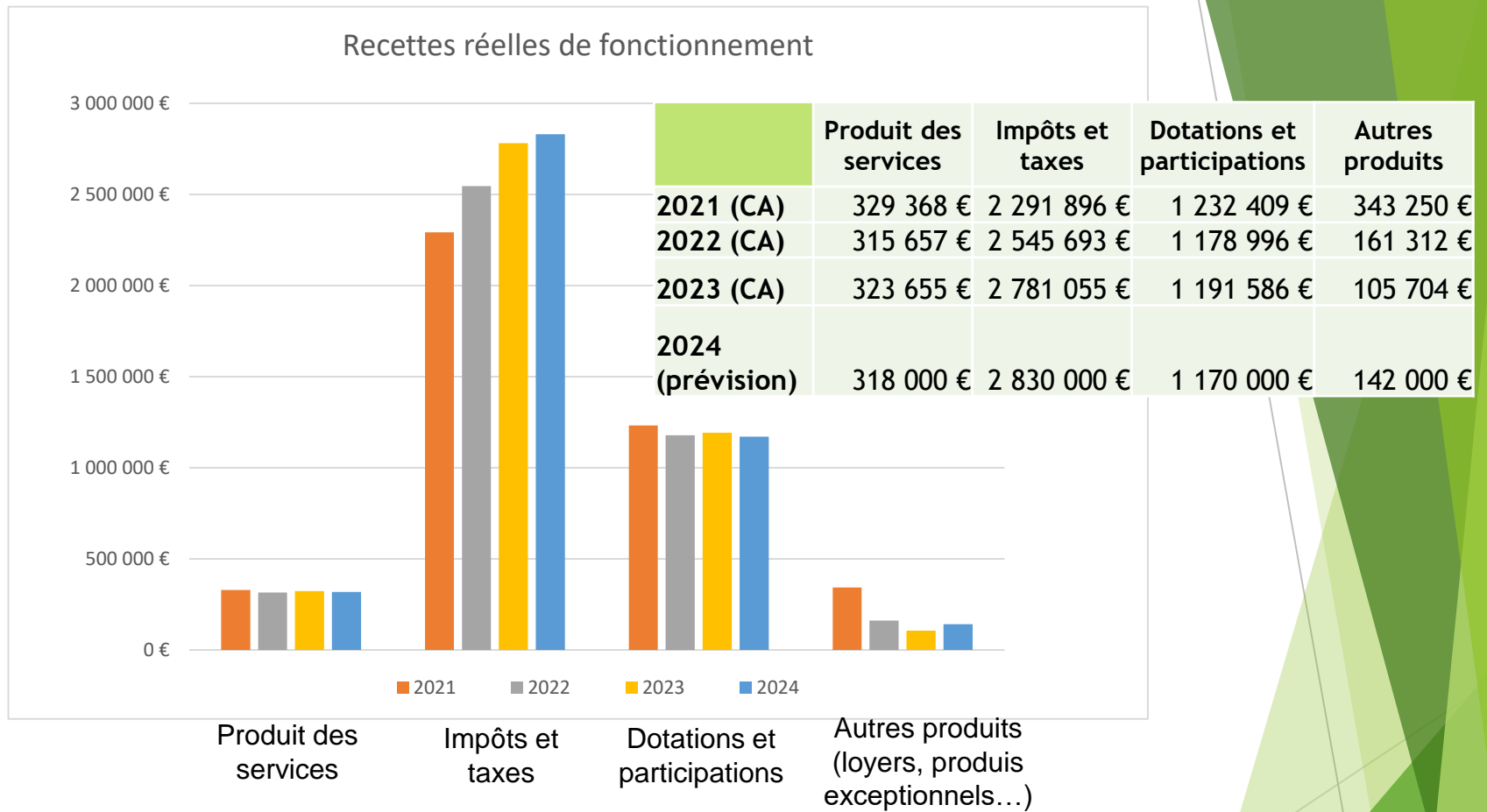
Les recettes de fonctionnement



Stabilité des produits des services (recettes périscolaires...)

Stabilité des dotations (perte DSR cible en 2022) mais compensation par la hausse des autres composantes

Les recettes de fonctionnement



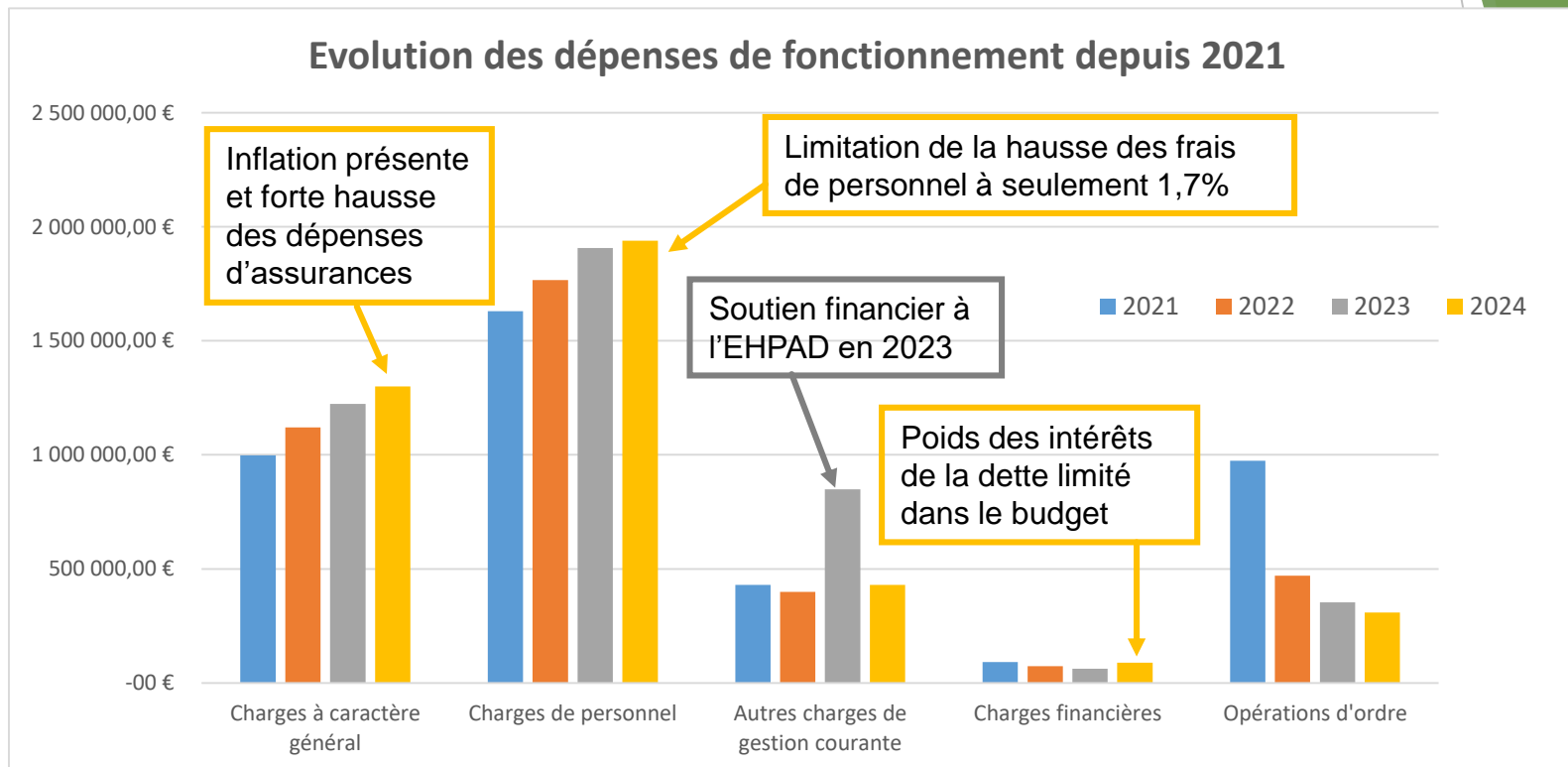
Plus de 4,3 millions d'euros de recettes de fonctionnement en 2024. Le niveau est stable par rapport à 2023, en légère hausse sur le plan de la fiscalité grâce à la revalorisation des bases.



Débat d'orientation budgétaire **2025**

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement réalisées



Autres charges de gestion courante: participation aux dépenses des écoles, subventions...

Opérations d'ordre: amortissement des investissements réalisés (achat d'un véhicule...)

Les dépenses de fonctionnement réalisées

Budget principal	Charges à caractère général	Charges de personnel	Autres charges de gestion courante	Charges financières	Opération d'ordre
2021 (CA)	998 172€	1 630 211€	429 040€	90 912€	973 476€
2022 (CA)	1 120 204€	1 766 729€	399 327€	73 007€	470 767€
2023 (CA)	1 224 016€	1 907 534€	849 291€	62 397€	352 982€
2024 (prévision)	1 300 000€	1 939 000€	430 000€	88 050€	308 571€

Le niveau des dépenses générales en 2024 devrait être sensiblement supérieur à l'année 2023 et cela s'explique en premier lieu par une inflation toujours présente bien qu'inférieur à l'an dernier.

Cependant, deux points sont à ressortir de cet exercice:

- **Un niveau de charges de gestion courante revenu à la normale**
- **Une progression des frais de personnel limitée à seulement 1,7%.**



Débat d'orientation budgétaire **2025**

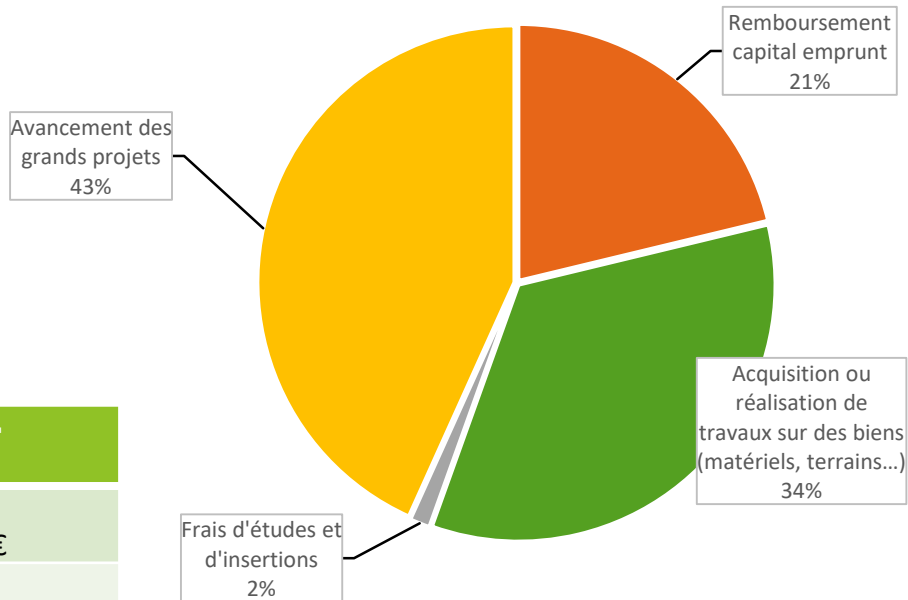
La section d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT REALISEES EN 2024

MOBILITE
Liaison douce

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2024

L'année 2024 est marquée par la poursuite des travaux des projets structurants du mandat (école, liaisons douces, complexe sportif)



DEPENSES	MONTANT
Remboursement capital emprunt	588 985,41 €
Avancement des grands projets (rénovation école élémentaire)	1 200 000,00 €
Acquisition ou réalisation de travaux sur des biens (matériels, terrains...)	950 000,00 €
Frais d'études et d'insertions	35 000,00 €
Total prévisionnel	2 773 985,41 €

JEUNESSE
Ecole élémentaire

SPORT
Complexe sportif

ZOOM SUR LES PRINCIPALES DEPENSES REALISEES SUR LE BUDGET 2024

	DEPENSES	MONTANT
Patrimoine Voirie	Rénovation du pont de Beaumanoir (fin travaux)	74 825€
	Aménagement voirie – rue de la Motte	72 555€
	Rénovation de la chapelle funéraire Gillaizeau	11 050€
	Travaux sécurisation église	14 115€
Modernisation de l'action publique	Achat matériels manifestations et techniques	19 550€
	Equipements cuisine restaurant scolaire	34 980€
Aménagement et habitat	Démolition verrière rue du Vieux Bourg	49 786€
	Liaison douce vers le complexe sportif	60 454€
	Acquisition des locaux de l'ex boulangerie	173 000€
	Eclairage cheminement parc Malvoisine	12 962€
Scolaire	Poursuite des travaux de l'école élémentaire	1 170 000€
Sécurité et bâtiments	Travaux étanchéité bâtiments CC des 2 Vallées	25 343€
	Rénovation salle des familles Espac'Yon	22 882€
Sport	Transfert modulaire club house foot	11 421€
	Etude préalable au projet de complexe sportif	30 714€

SYNTHESE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Total voté au budget: **4 354 056€** (sans compter les **1 255 000€** prévu pour le terrain synthétique transféré à Oryon)

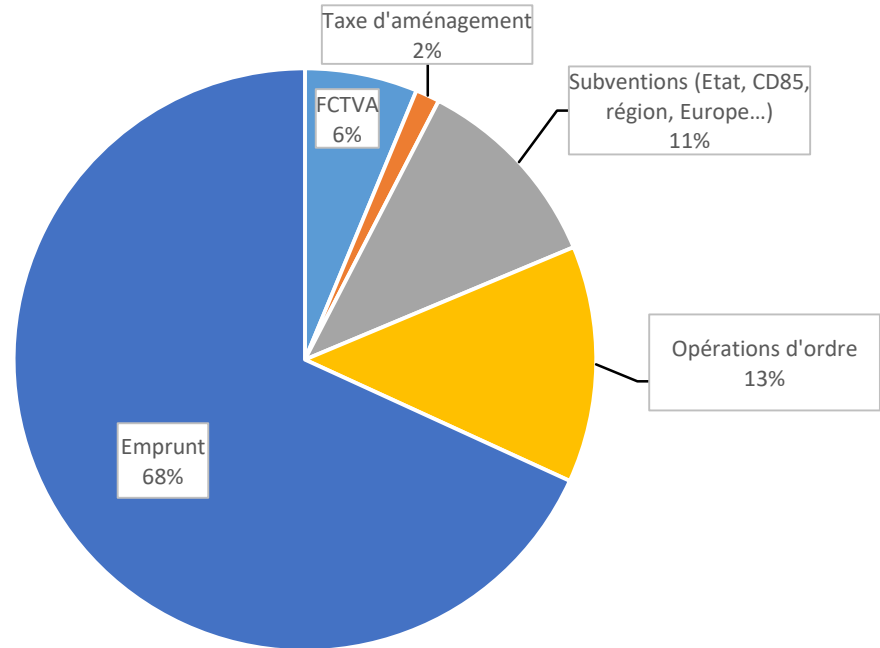
Réalisé prévisionnel en fin d'année: **2 774 000€**

Taux d'exécution de la section d'investissement:
64%

Prévision de la majeure partie des crédits affectés à la réhabilitation de l'école élémentaire au BP 2024 mais la finalisation des travaux (et donc des paiements) aura lieu 1^{er} trimestre 2025. → 400 000€

RECETTES D'INVESTISSEMENT REALISEES EN 2024

RECETTES	MONTANT
Taxe d'aménagement	31 427,68 €
FCTVA	146 780,11 €
Subventions (Etat, CD85, région, Europe...)	260 491,24 €
Opérations d'ordre	308 571,00 €
Emprunt	1 600 000,00 €
Total prévisionnel	2 347 270,03 €



SYNTHESE DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Total voté au budget: **5 714 059,18€**
(dont 978 763,77€ de virement de la section de
fonctionnement) soit 4 735 295,37€

Réalisé prévisionnel en fin d'année: **2 922 270,03€**
(dont 575 000€ de reste à réaliser)

**Taux d'exécution de la section d'investissement
(hors virement de la section de fonctionnement):**
51%

A l'instar des dépenses, la principale explication concernant l'écart entre les recettes prévues au BP et réalisées vient du fait que la quasi intégralité des crédits des principales opérations du mandat ont été inscrits (réhabilitation de l'école, création d'un terrain synthétique...) alors que la perception se fera sur plusieurs exercices, notamment 2025.



Débat d'orientation budgétaire **2025**

La structure et la gestion de la dette

La structure et la gestion de la dette

- ▶ L'endettement de la commune est constitué en 2024 de **11 contrats**, tous à taux fixe.
- ▶ La ville ne dispose d'**aucun crédit complexe** dans son portefeuille.
- ▶ Le plus ancien contrat date de 2004, le plus récent de 2024.
- ▶ La commune n'a pas prévu de contracter de nouvel emprunt d'ici la fin du mandat
- ▶ **Diminution de la dette** de plus d'**1,3 millions d'€** entre 2021 et 2023 (soit 20%)

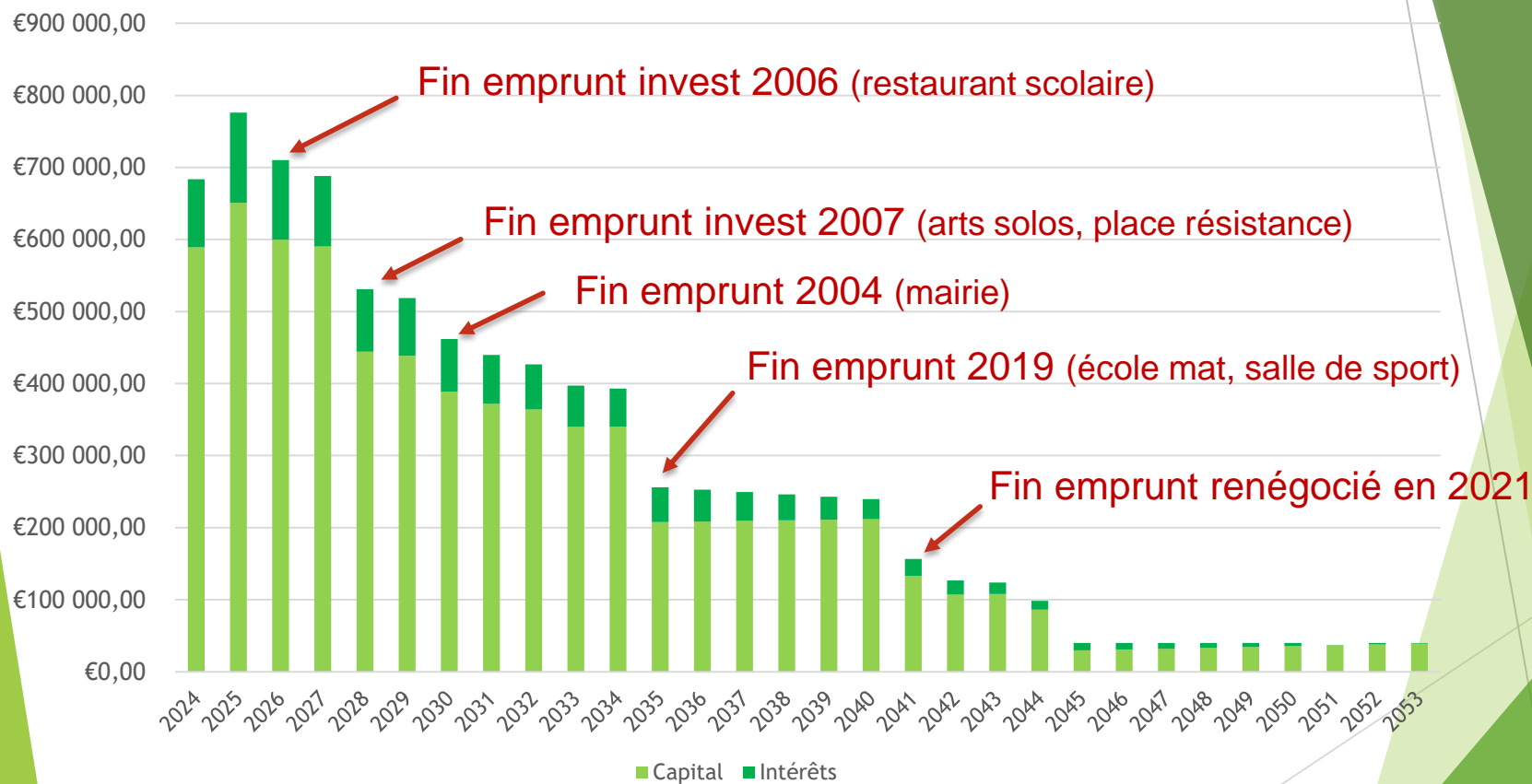
Encours de dette au 31/12/2024: 6,526 millions d'euros

Encours de dette au 31/12/2025: 5,876 millions d'euros

Conclusion de deux emprunts pour un total de 1 600 000€ sur l'exercice 2024

La structure et la gestion de la dette

Trajectoire de désendettement



Extinction du stock de dettes existantes en 2053



Débat d'orientation budgétaire **2025**

La synthèse de l'année 2024

Synthèse des prévisions de la fin d'exercice 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Epargne brute dégagée : 600 000€

- ▶ En forte hausse par rapport à 2023
- ▶ L'épargne nette serait également positive pour 2024

Permet le non recours à l'emprunt jusqu'à la fin du mandat

SECTION D'INVESTISSEMENT

Décalage entre les dépenses et les subventions

- ▶ Déficit prévisionnel d'investissement de 600 000€
- ▶ Réalisation de deux emprunts à hauteur de 1 600 000€
- ▶ Présence de restes à réaliser en dépenses et en recettes, notamment en lien avec le projet de réhabilitation de l'école élémentaire



Débat d'orientation budgétaire **2025**

Les données de l'année 2025

OBJECTIFS POUR LE BUDGET 2025

Dépenses de fonctionnement:

- Charges à caractère général: **1 420 000€**
- Dépenses liées aux ressources humaines: **2 050 000 €**

Renfort des services administratifs et techniques, prise en charge de la prévoyance au 1^{er} janvier 2025, progression automatique des carrières...

Recettes de fonctionnement:

- Recettes des services: **315 000€**

Prévision d'une année similaire à 2024 en terme de recettes du service

- Recettes fiscales et dotations: **4 100 000€**

Incertitude sur le niveau des dotations et recettes fiscales du fait de l'instabilité politique actuelle et la volonté de rigueur budgétaire, ce qui incite à une progression limitée des recettes de ces chapitres (stabilité des dotations, hausse mesurée de la fiscalité)

OBJECTIFS POUR LE BUDGET 2025

Dépenses d'investissement:

Finalisation de l'opération de réhabilitation de l'école élémentaire Pierre Menanteau
Coût total: 2 000 000€ TTC (env 400 000€ en RAR 2024)

Démolition/dépollution du site d'Art Solo: 370 000€

Réhabilitation des façades historiques rue du vieux Bourg: 100 000€

Poursuite du programme de liaisons douces (quartier Garlière et tranche 2 Vergne Les Rochettes): 500 000€ (sous réserve d'obtention des subventions)

Entretien et réhabilitation de voiries, bâtiments, acquisition de matériels...: 430 000€

Recettes d'investissement

FCTVA (sur dépenses 2024), taxe d'aménagement: 325 000€

Dotations aux amortissements: 320 000€

Subventions réhabilitation de l'école élémentaire: 1 040 000€ (575 000€ en RAR 2024)

Subventions terrain synthétique: 626 000€

Subventions liaisons douces: 102 854 € (hors subvention nouvelle pour projets 2025)

Fonds friches pour l'opération Art Solo: 185 000€



Débat d'orientation budgétaire **2025**

Les données prévisionnelles jusqu'en
2026

Projection 2024-2026

PERSPECTIVE FINANCIERE : SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2023	PREV CA 2024	2025	2026
Charges à caractère général (011)	1 223 734,73 €	1 310 000,00 €	1 420 000,00 €	1 510 000,00 €
Charges de personnel (012)	1 907 534,82 €	1 940 000,00 €	2 050 000,00 €	2 100 000,00 €
Atténuations de produits (014)	54 775,00 €	58 000,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €
Autres charges de gestion courante (65)	849 260,90 €	430 000,00 €	450 000,00 €	455 000,00 €
Charges financières (66)	62 396,84 €	88 050,07€	125 253,62 €	110 366,33 €
Charges exceptionnelles (67)	976,58 €	4 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
TOTAL	4 098 678,87 €	3 830 050,07 €	4 115 253,62 €	4 245 366,33 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2023	PREV CA 2024	2025	2026
Atténuations de charges (013)	57 793,04 €	90 000,00 €	90 000,00 €	90 000,00 €
Produits des services (70)	323 655,36 €	318 000,00 €	320 000,00 €	320 000,00 €
Impôts et taxes (73)	2 781 054,72 €	2 850 000,00 €	2 950 000,00 €	2 990 000,00 €
Dotations, subventions et participations (74)	1 191 585,77 €	1 165 000,00 €	1 170 000,00 €	1 190 000,00 €
Autres produits de gestion courante (75)	47 090,92 €	44 000,00 €	80 000,00 €	80 000,00 €
Produits exceptionnels (77)	0,00 €	0,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
TOTAL	4 402 644,81 €	4 467 000,00 €	4 615 000,00 €	4 675 000,00€

Epargne brute prévisionnelle pour 2024 : 637 000€

Epargne brute moyenne entre 2024 et 2026 : 470 000€ par an

→ Taux fiscalité: 0%,1% ou 2%

Projection 2024-2026

PERSPECTIVE FINANCIERE : SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2023	2024	2025	2026
Remboursement capital	542 419,51€	588 985,41€	650 698,32€	599 773,95€
Investissements (chap 20 21 23)	857 899,03€	2 250 000,00€	1 600 000,00€	1 000 000,00€
<i>Ecole élémentaire</i>	485 240,19€	1 115 000,00€	400 000,00€	
<i>Complexe sportif</i>	48 203,64€	50 000,00€	50 000,00€	200 000,00€
<i>Liaisons douces</i>	13 217,00€	100 000,00€	500 000,00€	200 000,00€
TOTAL	1 940 374,37€	2 838 985,41€	2 250 698,32€	1 599 773,95€

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	2023	2024	2025	2026
FCTVA	59 985,71€	145 000,00€	270 000,00€	160 000,00€
Taxe aménagement	106 197,12€	35 000,00€	60 000,00€	60 000,00€
Subventions grands projets	594 287,66€	260 000,00€	1 300 000,00€	350 000,00€
Cession de biens	0,00€	0,00€	546 000,00€	530 000,00€
Emprunt	750 000,00€	1 600 000,00€	0,00€	
TOTAL	1 510 470,49€	2 040 000,00€	2 176 000,00€	1 100 000,00€

Plus de **6,7 millions**
d'euros investis entre
2024 et 2026

Subventions et
autofinancement : 67%

Recours prévisionnel à
l'emprunt : 33%